



PROGRAMME DE TRAVAIL 2024

Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine



ÉDITO

Par Édouard Philippe - Président de l'AURH

Répondre aux défis de nos territoires

L' Agence a défini début 2023 des orientations triennales, afin de guider son action sur le temps long. Cinq observatoires existent ou sont en cours de construction, sur les thématiques que ses adhérents ont jugé essentielles pour éclairer leurs décisions en matière d'aménagement du territoire : démographie et phénomènes sociaux, habitat, mobilité, foncier et environnement. Dans ce contexte pluriannuel, l'actualité justifie toutefois que certains sujets bénéficient d'une attention particulière en 2024.

Deux ans après le vote de la loi Climat et résilience, alors que le nouveau SRADDET de la région est dans sa phase finale d'approbation, la mise en œuvre du zéro artificialisation nette demeure le premier sujet de préoccupation des élus locaux. Dans le cadre de sa contribution à l'élaboration de documents de planification, l'AURH accompagne les élus dans leur réflexion sur les modalités d'application optimales de cette contrainte foncière. Ce rôle de pédagogie et d'aide à la décision sera renforcé en 2024.

Mais le foncier ne sera pas le seul sujet d'importance. En effet, la remontée des taux d'intérêt au niveau national a des conséquences significatives sur le marché immobilier, et de manière plus générale sur l'habitat, avec notamment une diminution des acquisitions de logements neufs et un accroissement de la demande de logements sociaux. L'Agence continuera à déployer son action d'observation pour aider les acteurs de ce secteur à s'adapter à ce nouveau paradigme.

Par ailleurs, les nombreuses annonces d'emploi dans les zones industrielles du Havre et de Port-Jérôme, ainsi que le chantier de la centrale nucléaire à Penly, nous amènent à porter une attention particulière à l'emploi. En effet, l'estuaire de la Seine est plus que jamais un territoire de grands projets, et l'Agence sera aux côtés de ses partenaires pour veiller à ce que les conditions de réussite de ces ambitions soient réunies.

Ces sujets ne résument cependant pas l'ensemble du programme partenarial de travail de l'Agence pour l'année 2024, dont je vous souhaite une très bonne lecture.

SOMMAIRE

AXE 1

Observer, anticiper & signaler

P6-11

Observatoires
Autres thématiques et autres échelles

AXE 2

Éclairer, accompagner & réaliser

P12-17

Élaboration des documents d'urbanisme
Études urbaines
Accompagnement d'autres politiques publiques

AXE 3

Fédérer, animer & former

P18-21

Animation / réseaux - information / formation -
communication / veille

L'AGENCE

Équipe & assemblée générale

P22

Une équipe et des expertises au service du territoire
Assemblée générale
Récapitulatif des actions

PRÉAMBULE

Accompagner les élus et les partenaires dans leurs projets d'aménagement du territoire

L'AURH est un outil mutualisé d'ingénierie territoriale au service des élus et des institutions de son territoire d'étude : Le Havre et le grand estuaire de la Seine, composé de 18 intercommunalités. Laboratoire d'observation, de réflexion, de planification et de prospective, ses travaux alimentent l'élaboration des politiques publiques.

Selon les demandes de ses partenaires, l'Agence réalise des études, des stratégies de territoire et accompagne des projets d'aménagement, de leur émergence à leur mise en œuvre. Elle intervient dans les villes comme dans les espaces ruraux et littoraux. Elle aide les territoires à se positionner dans leur environnement local, régional et national face aux enjeux d'avenir.

Le grand estuaire de la Seine : territoire d'étude de l'AURH



AXE 1

Observer, anticiper & signaler

Pour être efficace, une politique publique requiert toujours une information claire et complète. À ce titre, la mission première des agences d'urbanisme est d'observer, c'est-à-dire de mesurer les dynamiques à l'œuvre, de les mettre en perspective et d'en informer les acteurs opérationnels.

Le premier objectif des nouvelles orientations triennales de l'Agence (2023-2025) est de structurer cette mission d'observation, en constituant cinq observatoires dédiés à des thématiques aujourd'hui essentielles pour nos partenaires : l'habitat et le logement, la démographie et les phénomènes sociaux, le foncier et l'immobilier, les mobilités, et enfin l'environnement et la biodiversité. Ces observatoires proposeront à la fois des analyses statistiques et des études plus ciblées.

Parallèlement, l'AURH continuera de travailler aux côtés de ses partenaires sur plusieurs sujets économiques (emploi, écosystème industriel), ainsi que sur le territoire de la vallée de la Seine.

Observatoires

01 Observatoire de l'habitat et du logement

Premier observatoire de l'Agence d'urbanisme du Havre et de l'estuaire de la Seine, l'observatoire de l'habitat et du logement produit de nombreuses études, et alimente aussi bien les diagnostics des documents d'urbanisme que les missions d'accompagnement réalisées dans le cadre du programme national Petites villes de demain. Typologie des logements, vacance, dynamiques de construction, tendances du marché et analyses spécifiques sur des segments de ce stock (logements étudiants, parc social, parc privé, résidences secondaires, hébergement locatif entre particuliers, etc.) constituent la liste, non exhaustive, des sujets étudiés. La hausse des taux d'intérêt constatée depuis 2022 et ses répercussions sur le marché immobilier dès 2023 placent cet observatoire au cœur des préoccupations des habitants, des collectivités et des acteurs économiques en 2024.

La loi Climat et résilience rend obligatoire la constitution d'un observatoire de l'habitat et du foncier pour les collectivités porteuses d'un programme local de l'habitat (PLH). Mis en œuvre sur le territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, ce dispositif pourrait être développé dans d'autres EPCI adhérents de l'Agence.

02 Observatoire de la société

Les données démographiques sont généralement la première information recherchée par les acteurs publics. Au-delà du seul nombre d'habitants, il s'agit d'analyser la nature des dynamiques démographiques, parfois très différentes d'une commune à l'autre, et de mener des travaux de

prospective pour anticiper, par exemple, l'évolution des équipements publics (éducation, services sociaux, etc.). Soucieuse de compléter ces données avec une approche qualitative, l'AURH a entamé un cycle pluriannuel d'études sociologiques sur différentes tranches d'âge de la population pour en étudier les spécificités : après les seniors en 2022 et les jeunes en 2023, ce seront les jeunes actifs en 2024.

Dans ses dernières orientations triennales, l'AURH a fait le choix de s'intéresser de près à la santé, qui est devenue un enjeu incontournable d'aménagement de l'espace. Les équipements de santé et de manière plus générale l'offre médicale deviennent en effet des polarités toujours plus structurantes pour les territoires. À ce titre, l'estuaire de la Seine est concerné par deux tendances fortes : le vieillissement de la population d'une part, et la désertification médicale d'autre part, accentuée par le vieillissement du personnel médical lui-même. Au travail de documentation de l'offre de soins et de santé entamé en 2023 aux côtés du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine viendra s'ajouter, en 2024, une étude sur l'urbanisme favorable à la santé, à travers la valorisation de la trame ludique et sportive dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

Enfin, l'Agence accompagne depuis de nombreuses années la Ville du Havre pour l'élaboration de l'observatoire Le Havre Ensemble, avec un recueil de données sociales sur mesure. Il permet d'évaluer les effets des actions du projet d'innovation sociale en s'appuyant sur la production, la collecte et l'analyse d'indicateurs choisis collectivement. En 2024, l'Agence accompagnera la Ville dans l'évaluation du dispositif.

03 Observatoire des mobilités

L'Agence est un partenaire historique de ses adhérents en matière d'observation, d'analyse et d'aide à la décision sur le thème des mobilités, quelles que soient les échelles (de la vallée de la Seine au centre-ville des communes) et les vecteurs de déplacement (de la Ligne nouvelle Paris – Normandie aux mobilités du quotidien). L'Agence s'appuie sur une longue expérience d'accompagnement des collectivités dans l'élaboration de documents stratégiques en matière de déplacements (plan des mobilités, notamment), mais également sur son travail de conseil pour les projets de nouvelles infrastructures (lignes de tramway, pistes cyclables, aménagements piétons, etc.).

L'Agence prévoit en 2024 de poursuivre les travaux engagés sur les mobilités professionnelles et l'écosystème du vélo dans l'estuaire de la Seine, avec une attention particulière portée sur l'offre de services le long des axes cyclables. Parallèlement, l'équipe envisage de conduire un travail prospectif sur la forme et les fonctionnalités des gares secondaires du réseau ferroviaire, dont la centralité en milieu rural est essentielle.

04 Observatoire du foncier et de l'immobilier d'entreprise

Depuis le vote de la loi Climat et résilience et la définition de l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN), la question du foncier est devenue la préoccupation principale des collectivités territoriales comme des établissements économiques. Dans le cadre de son accompagnement dans l'élaboration de documents d'urbanisme (PLUi, SCoT), l'Agence mène un travail approfondi d'analyse de la consommation foncière et aide ses adhérents à formuler les meilleures manières de concilier cet impératif écologique avec le nécessaire développement de leur territoire et de leurs activités.

Déclinaison du ZAN, l'observation du foncier à vocation économique est désormais obligatoire. Elle comporte l'identification des propriétaires et occupants des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, touristique, portuaire et aéroportuaire, ainsi que le taux d'occupation et de vacance. Cette analyse permet de définir une stratégie foncière et économique pour les territoires engagés dans la démarche. Éprouvée sur le territoire de la Communauté urbaine, la méthodologie

pourrait être partagée avec d'autres territoires adhérents de l'Agence.

L'AURH porte depuis plus de 20 ans (2002) un observatoire de l'immobilier d'entreprise, dont le périmètre s'est progressivement étendu de la Communauté urbaine du Havre Seine Métropole aux Communautés d'agglomération de Caux Seine et de Fécamp. Il documente les transactions de bureaux, d'ateliers et d'entrepôts, et renseigne sur les mutations du tissu économique local.

05 Observatoire de l'environnement

Les effets constatés de l'activité humaine et du changement climatique sur la qualité de notre environnement naturel justifient que l'AURH s'empare de ces enjeux pour accompagner les territoires dans leurs politiques d'adaptation et de mitigation. Au croisement des enjeux de foncier, de mobilité, d'habitat et d'économie, la préservation de notre patrimoine écologique et paysager est également une manière de dresser la liste des nombreux risques auxquels nos territoires sont confrontés : érosion du trait de côte, submersion marine, épisodes climatiques extrêmes, etc. Dans le prolongement des publications réalisées en 2023, l'Agence se penchera sur les questions de renaturation pour accompagner les territoires dans l'élaboration d'un mode d'emploi pour appliquer les règles de ZAN et du zéro émission nette (ZEN). Dans le but de documenter via des focus la situation environnementale du grand périmètre d'étude de l'AURH, une note sera produite en 2024 sur la présence des mares, dont le rôle est clef en matière de biodiversité.

Autres thématiques et autres échelles

06 Industrie, portuaire & économie

L'Agence accompagne le consortium SOCRATE, lauréat du programme national zones industrielles bas carbone (ZIBAC), dans la réalisation d'une représentation de l'écosystème à l'œuvre pour la décarbonation de la vallée de Seine normande. Cet instrument servira à identifier les relations entre les industries engagées dans ce processus, et contribuera à animer une gouvernance autour de l'objectif de décarbonation de l'industrie.

L'AURH continuera en 2024 d'accompagner la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole dans l'évaluation du programme d'investissements d'avenir Le Havre ville portuaire intelligente. En complément des indicateurs statistiques et en partenariat avec le Port Center, l'Agence propose des enquêtes et des débats sur la perception du programme et la notion d'interface ville-port.

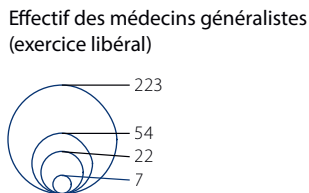
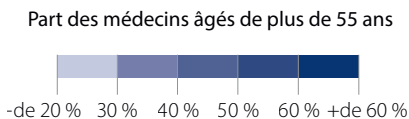
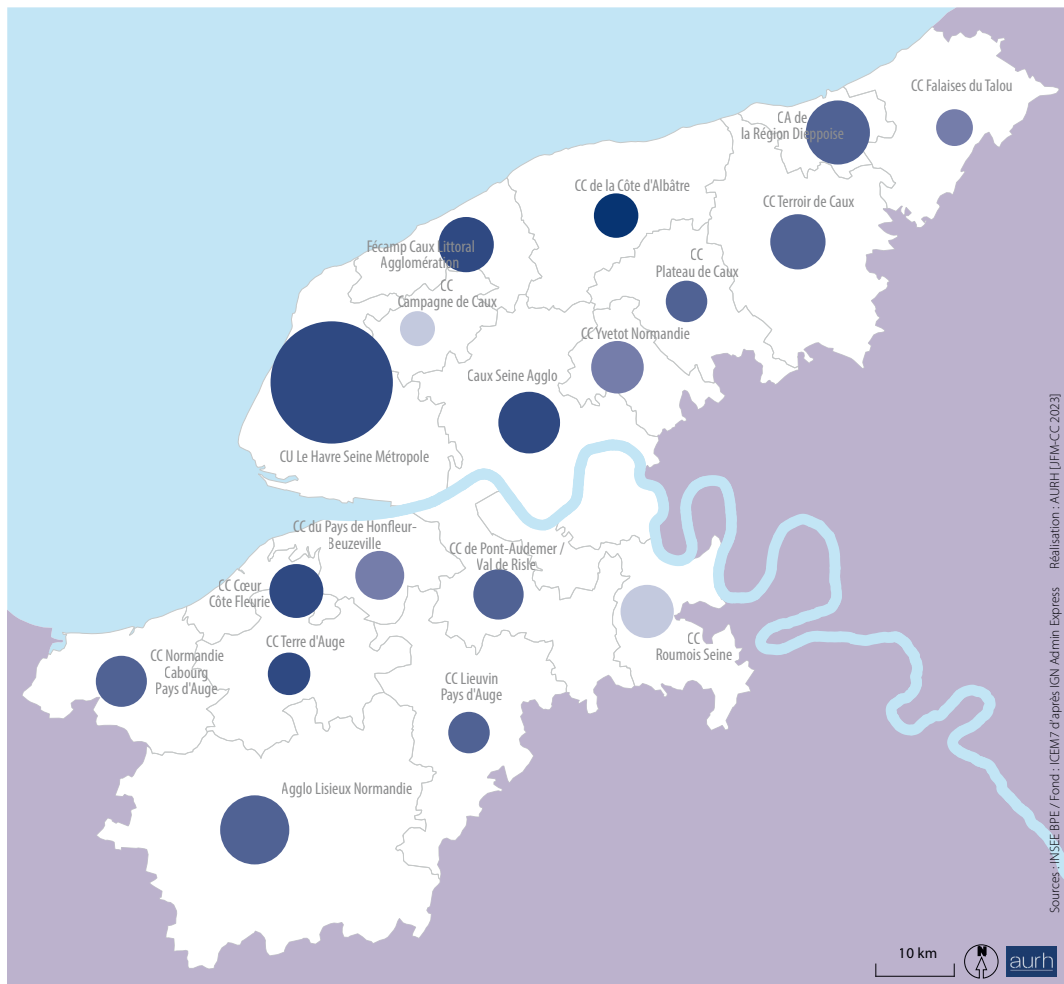
07 Vallée de la Seine

Observation des dynamiques à l'œuvre à l'échelle de la vallée de la Seine

En collaboration avec le réseau des agences d'urbanisme de la vallée de la Seine et sous la coordination du délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine et des Régions Île-de-France et Normandie, l'Agence poursuit le travail d'actualisation des données et cartographies des grands projets et des dynamiques à l'œuvre à l'échelle de la vallée de la Seine. Démographie, tourisme, artificialisation, enseignement supérieur, mobilité, milieux naturels, risques... , sont ainsi étudiés pour guider les politiques publiques structurantes à cette échelle de portée nationale voire internationale.

L'AURH investit la thématique de la santé, dont les enjeux sont au cœur des préoccupations actuelles. En 2023, l'Agence a publié une carte visant à analyser le phénomène de vieillissement du personnel médical.

Les médecins généralistes âgés de plus de 55 ans en 2021 dans l'estuaire de la Seine



Tous les deux mois, l'AURH publie un nouveau numéro de « Regard sur l'estuaire » (ex- « Info'graphies ») : une note synthétique et visuelle qui met un sujet en lumière, à l'échelle du grand estuaire de la Seine.



L'Agence propose à l'itinérance l'exposition « Regarder Le Havre : de la skyline de New York aux silhouettes havraises ». Elle présente une réflexion menée sur le paysage urbain du Havre, tel qu'il est vu et perçu par le biais de ses points de vue physiques et graphiques sur le territoire.



AXE 2

Éclairer, accompagner & réaliser



l'élaboration de plans d'urbanisme est une des spécificités de l'AURH, et fait partie de ses compétences historiques. En 2024, l'Agence accompagnera la conception d'au moins sept documents de planification avec l'ambition de confirmer ce rôle, en élargissant la gamme des documents au gré des évolutions législatives et réglementaires, tout en accueillant de nouveaux adhérents.

En parallèle de l'élaboration des documents de planification, l'accompagnement des collectivités dans la compréhension et l'application des dispositions nationales gagne en importance. La mise en œuvre progressive du zéro artificialisation nette, pour ne citer qu'elle, soulève de nombreuses interrogations parmi les élus et au sein des administrations.

L'Agence, dont le personnel a développé une fine connaissance des territoires et de ses acteurs, a vocation à éclairer ses adhérents avec une double approche pédagogique et opérationnelle. Son ancrage territorial et sa taille humaine en font un point de contact privilégié pour articuler les échelles nationale et locale.

Élaboration des documents d'urbanisme

08 Élaboration du PLUi et révision du SCoT de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Depuis 2020, l'Agence contribue à l'élaboration du SCoT et du PLUi de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Après les groupes de travail thématiques pour concrétiser en 2023 le projet d'aménagement et de développement durables (PADD), l'AURH propose de nouveau un travail au plus près des élus, en groupes géographiques et dans chaque commune, pour élaborer les pièces réglementaires du PLUi, ultime phase de concrétisation de l'aménagement opérationnel du territoire. L'Agence contribuera ainsi en 2024 à la concrétisation de l'arrêt de projet du premier PLUi de la Communauté urbaine.

09 Révision du SCoT du Pays Plateau de Caux Maritime

Grâce à de nombreux ateliers de partage et de débats, l'Agence a permis la traduction des enjeux et ambitions du pôle d'équilibre territorial et rural du Plateau de Caux Maritime (PETR PCM) dans le projet d'aménagement stratégique (PAS), nouvelle dénomination du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) pour les SCoT. L'Agence poursuivra en 2024 ses échanges avec les trois intercommunalités qui constituent le PETR pour formaliser le volet réglementaire du SCoT puis l'arrêt de projet de ce document stratégique.

10 Révision du SCoT de Dieppe Pays Normand

Le SCoT Dieppe Pays Normand a été approuvé en juin 2017. Au-delà de l'anniversaire des six ans qui ponctue le premier bilan officiel, les élus du

territoire ont souhaité entreprendre la révision de ce document stratégique pour le territoire. La déclinaison territoriale du zéro artificialisation nette nécessite cette évolution du SCoT. La construction des deux nouveaux réacteurs EPR2 à Penly, considérée comme le premier chantier d'Europe, est aussi et surtout l'occasion pour le territoire de redéfinir ses ambitions. La construction de cette centrale nucléaire dessine un nouvel avenir que le SCoT doit traduire dès 2024 dans un projet d'aménagement stratégique (PAS) actualisé. L'Agence apportera ses analyses et compétences pour cet exercice ambitieux.

11 Élaboration du PLUi de la Communauté de communes Côte d'Albâtre

En multipliant en 2023 sa présence auprès des élus et techniciens de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre, l'AURH a proposé de transposer le projet de territoire dans le projet d'aménagement et de développement durables (PADD), document politique et prospectif du PLUi. L'Agence rencontrera de nouveau les communes, par groupes géographiques puis individuellement, pour produire collectivement les déclinaisons réglementaires du document d'urbanisme.

12 Évolutions du PLUi de Fécamp Caux Littoral

Après avoir accompagné la Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral dans l'élaboration de son PLUi, l'AURH est aujourd'hui sollicitée pour faire évoluer le document au regard des nouvelles évolutions législatives, ainsi que pour tenir compte des nouveaux projets et ambitions du territoire. Fidèle à ses premiers engagements, l'Agence rencontrera en 2024 l'ensemble des communes, élus et techniciens pour adapter le PLUi aux nouveaux défis du territoire.

13 Évolutions du PLUi de Campagne de Caux

En 2023, la Communauté de communes Campagne de Caux a invité l'Agence à présenter le nouveau contexte législatif et réglementaire qui s'impose désormais aux territoires compétents en matière d'urbanisme. L'application du zéro artificialisation nette est au centre des préoccupations. La promotion et l'attractivité du territoire, l'intégration de nouveaux projets font également partie des évolutions souhaitées. L'Agence accompagnera ainsi l'intercommunalité dans les modifications et révision de son PLUi.

14 Bilan de la DTA de l'estuaire de la Seine

Les agences d'urbanisme normandes collaborent depuis de nombreuses années. Le travail commun pour le développement de la vallée de la Seine illustre parfaitement ce partenariat. Fort de ce constat, les services de l'État ont sollicité les agences de Rouen, Caen et Le Havre pour contribuer au bilan de la directive territoriale d'aménagement (DTA) de l'estuaire de la Seine. Approuvé en 2006, ce document stratégique de planification doit être évalué, ne serait-ce que pour s'assurer de la conformité de l'ensemble des SCoT et PLUi aux ambitions de développement et de protection qu'il porte. L'Agence conduira pour cela des analyses et des entretiens avec des experts.

15 AMO pour l'élaboration du RLPi de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole

L'Agence assiste la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole pour l'élaboration de son règlement local d'urbanisme intercommunal, confiée à un prestataire spécialisé. Son expérience (élaboration d'un RLP de la Ville du Havre et RLPi de l'agglomération de Fécamp Caux Littoral notamment) lui permet de la conseiller dans la définition des enjeux spécifiques au territoire.

16 Plan des mobilités simplifié de Campagne de Caux

La Communauté de communes Campagne de Caux souhaite revoir l'organisation des mobilités offertes aux habitants, professionnels et touristes. Grâce à des ateliers de travail ouverts à tous et à son diagnostic, l'Agence aide l'intercommunalité à définir son programme d'actions qui se déploiera concrètement dès 2024.

Études urbaines

17 Étude sur les Quartiers sud du Havre

Les Quartiers sud ne cessent de se transformer. Après les opérations de renouvellement urbain à Gravelle-La-Vallée et les travaux sur l'entrée de ville, les prochaines grandes opérations concerneront les Magasins généraux et l'arrivée d'une nouvelle ligne de tramway. Par le biais de visites, d'ateliers et de rencontres avec les acteurs de l'urbanisme et du développement économique, l'AURH propose la co-construction d'un nouveau récit pour ces quartiers aux enjeux multiples.

18 Étude sur Caucriauville

Le déménagement de l'IUT sur le site Frissard du campus de l'agglomération havraise invite à réfléchir au devenir des murs de l'actuel équipement, et plus généralement de l'ensemble de ce quartier de la ville haute qui a fait l'objet d'importantes opérations de renouvellement urbain portées par l'ANRU. Un premier travail a été produit par l'Agence en 2022 ; il servira de fondement pour imaginer un nouvel avenir pour ce quartier.

19 Évolution de la Citadelle

Site stratégique à l'échelle de la vallée de la Seine et ayant à ce titre fait l'objet de premières études financées par le CPIER, la Citadelle a de nombreuses et prometteuses perspectives d'évolution. L'Agence accompagnera HAROPA PORT dans sa réflexion pour décliner plus précisément un projet pour ce quartier très central, à l'interface entre ville et port.

20 Petites villes de demain... et d'aujourd'hui

Entre 2021 et 2023, l'Agence a accompagné différentes intercommunalités dans la concrétisation de l'appel à manifestation d'intérêt Petites villes de demain. Ont notamment été concernées les villes d'Étretat, Saint-Romain-de-Colbosc, Criquetot-l'Esneval, Pont-Audemer et Montfort-sur-Risle. L'Agence pourrait en 2024 déployer sa méthodologie désormais éprouvée dans d'autres localités, lauréates de l'AMI PVD ou non.

21 Études urbaines de sites stratégiques communaux dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Le soutien technique opérationnel aux collectivités (STOC) est un dispositif proposé aux communes en application du programme local de l'habitat (PLH) de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Les professionnels de la Communauté urbaine, de l'État, du

CAUE et de l'AURH mobilisent leurs compétences pour accompagner les communes dans leurs projets urbains. Chacun, dans son domaine d'expertise, questionne les projets et propose des pistes d'optimisation au regard des procédures à mener, pour l'insertion urbaine et paysagère, la programmation et l'architecture.

22 Accompagnement de la Communauté urbaine pour la création de belvédères, voire d'hébergements insolites, le long de l'axe Seine

Dans le cadre de l'Entente Axe Seine engagée par la Ville de Paris, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, les Métropoles du Grand Paris et de Rouen Normandie, une action spécifique vise la création de belvédères et d'hébergements insolites le long de l'axe Seine. Cette action prévoit la constitution d'un récit d'interprétation des paysages du fleuve par la valorisation de panoramas existants et la création de sites d'observations. Un premier travail de recensement a été réalisé en 2023. Il convient désormais de construire une stratégie de développement et de valorisations de ces sites.

23 Le Havre, un musée à ciel ouvert

Célèbre pour son patrimoine de la Reconstruction, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, Le Havre possède néanmoins de nombreux autres atouts architecturaux, qu'ils soient antérieurs à la Seconde Guerre mondiale ou très contemporains. L'AURH proposera une carte avec une sélection de ces trésors architecturaux.

Accompagnement d'autres politiques publiques

24 AMO accompagnement du déploiement du tramway dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

D'ici à leur inauguration en 2027, l'AURH poursuivra son accompagnement auprès de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et des villes du Havre, Harfleur et Montivilliers sur la mise en place des nouvelles lignes de tramway.

25 Accompagnement pour la mise en œuvre de l'opération Grand Site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre

Le Syndicat mixte du grand site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre existe depuis janvier 2023. En étroite collaboration avec le Département de la Seine-Maritime, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et la Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral, il porte la candidature du site et la coordination des actions pour en garantir l'excellence touristique. L'AURH poursuivra en 2024 son accompagnement sur les enjeux de mobilité et de paysage.

26 AMO plan de mobilité et plan vélo dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

La révision du plan de déplacements urbains, désormais appelé plan de mobilité, a été engagée en 2021 sur le territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. À travers son accompagnement, l'AURH mettra ses ressources et connaissances au profit de l'étude. Sa vision coordonnée des politiques publiques sectorielles (PLUi, PCAET) appuiera la cohérence des choix réglementaires pour cibler les mêmes objectifs sur le territoire.

27 Bilan à mi-parcours du programme local de l'habitat

Le bilan à mi-parcours du PLH de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole doit permettre d'évaluer les premiers résultats obtenus après la mise en place du PLH. Il s'agit d'actualiser les éléments clés du diagnostic sur lequel le document repose, afin de redéfinir les enjeux en matière d'habitat, mais également de dresser le bilan des actions engagées.

28 Accompagnement des membres de l'Agence dans le cadre de leurs concours de maîtrise d'œuvre

L'AURH se propose d'accompagner ses membres dans les procédures de concours pour leurs projets urbains et architecturaux. L'Agence peut apporter son regard de professionnel de l'aménagement dans les divers jurys d'attribution des projets.

29 Assistance au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine pour une rencontre autour du vélo

Le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine lancera début 2024 la deuxième rencontre des mobilités décarbonées autour de la pratique du vélo dans l'estuaire de la Seine. Le partage de projets et d'expériences sur le vélotourisme et le vélo au quotidien seront au cœur des débats et des tables rondes.

30 Cartographie des déchets dans l'estuaire de la Seine

En 2024, l'Agence continuera de cartographier pour le compte du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine les tonnages de déchets par typologie (ordures ménagères, recyclables secs, déchets occasionnels, déchets verts et déchets dangereux) et par méthode de traitement. Véritable guide pour l'action publique, ce travail permettra un suivi dans le temps et l'identification de gisements voire de démarches communes.

L'Agence accompagne actuellement trois territoires dans l'élaboration de leur SCoT : la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, le PETR Dieppe Pays Normand et le PETR Plateau de Caux Maritime. En 2023, l'Agence a animé une série d'ateliers thématiques en vue de la rédaction du projet d'aménagement stratégique de ce dernier.



L'AURH conçoit des méthodes d'animation et de concertation spécifiquement créées pour les besoins des études urbaines auxquelles elle contribue. Elle a animé en 2023 un atelier sous forme de jeu pédagogique, dans le cadre de la concertation sur l'aménagement d'un nouveau quartier à Montivilliers.



AXE 3

Fédérer, animer & former



Observer, mesurer et informer constituent la mission principale d'une agence d'urbanisme. Or dans un monde toujours plus complexe, la production de savoirs passe nécessairement par le dialogue. L'Agence souhaite ainsi multiplier les événements et autres formats de réunion afin de penser l'aménagement du territoire avec l'ensemble des acteurs concernés.

Enceinte de réflexion, lieu de partage de l'information, l'Agence forme également de jeunes professionnels dans le cadre de stages ou de premiers contrats. Son personnel intervient dans les cursus universitaires et organise périodiquement des visites et des conférences pour des experts.

Forte de l'ambition donnée à la vallée de la Seine au niveau national, l'AURH travaille étroitement avec ses homologues franciliens et normands pour faciliter l'émergence de grands projets pour cet axe structurant. Elle est également un appui historique pour le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

Animation / réseaux - information / formation communication / veille

31 Coopération des agences d'urbanisme de la vallée de la Seine

Les agences d'urbanisme de la vallée de la Seine (APUR, IPR, AURBSE, AUCAME et AURH) sont mobilisées depuis le début du contrat de plan interrégional État-Régions Normandie et Île-de-France (CPIER). Elles poursuivent leurs contributions par l'apport de données et la production d'études prospectives pour l'attractivité, l'innovation et le développement de la vallée de la Seine.

32 Appui à la coopération des métropoles de l'axe Seine : Entente Axe Seine

La création de l'Entente Axe Seine en décembre 2022, regroupant aujourd'hui l'ensemble des intercommunalités disposant d'un bord à quai en aval de Paris, donne une nouvelle impulsion à la coopération territoriale dans ce corridor d'intérêt national. L'AURH et les agences d'urbanisme de Rouen, Paris et d'Île-de-France contribuent aux réflexions qui portent sur des domaines aussi divers que la logistique, la culture, l'énergie ou la gestion des milieux aquatiques.

33 Coopération des agences d'urbanisme normandes avec la Région Normandie

Dans le but d'accompagner les élus et les administrations dans l'application du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), qui décline notamment l'objectif de zéro artificialisation nette, les agences d'urbanisme normandes vont mener en 2024 un recensement de projets déjà

réalisés instructifs en matière de sobriété foncière. En proposant un faisceau des différentes possibilités d'aménagement de l'espace dans ce nouveau contexte, cet inventaire permettra de créer une culture commune à l'échelle régionale.

34 Animation des groupes de travail du Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine

L'AURH assiste depuis plusieurs années le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine pour l'animation de groupes de travail thématiques sur des sujets aussi divers que les déchets, la santé et les mobilités douces. Les supports produits et les réunions visent à coordonner l'action des neuf EPCI du Pôle dans ces domaines.

35 Animation des travaux du Conseil de développement de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Obligatoire dans les EPCI de plus de 50 000 habitants, le Codev de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole réunit des membres de la société civile et ambitionne d'être un laboratoire d'idées pour enrichir les politiques publiques locales. L'AURH poursuivra en 2024 sa mission d'animation et de pédagogie afin d'aider le Codev dans la formulation de ses avis sur le projet de plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté urbaine.

36 Partenariat avec l'École Nationale Supérieure de Paysage

Depuis une dizaine d'années, l'ENSP et l'Agence collaborent pour la mise en œuvre d'un « réseau des acteurs du paysage de la vallée de Seine ». L'objectif poursuivi, et repris in extenso dans le contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER), est d'aider à la compréhension des paysages de la Seine. Séminaires, colloques, workshops, ateliers sur terrains, encadrement de travaux étudiants... , sont autant d'outils pour déployer une pédagogie autour de la connaissance de la vallée séquanienne.

37 Suivi du projet professionnel des étudiants du master Urbanité

L'AURH et l'Université du Havre sont unies par une convention dédiée à l'accompagnement des étudiants du master Urbanité dans leur parcours pédagogique, à travers l'encadrement d'un atelier professionnel. Chaque année, un thème est décliné pour « mettre les étudiants en situation ». De manière complémentaire à l'apprentissage académique, les étudiants produisent des diagnostics problématisés et des intentions urbaines sur les sites proposés. Plus que le résultat, c'est la méthode d'élaboration qui est évaluée, pour guider les étudiants vers la pratique de leur futur métier.

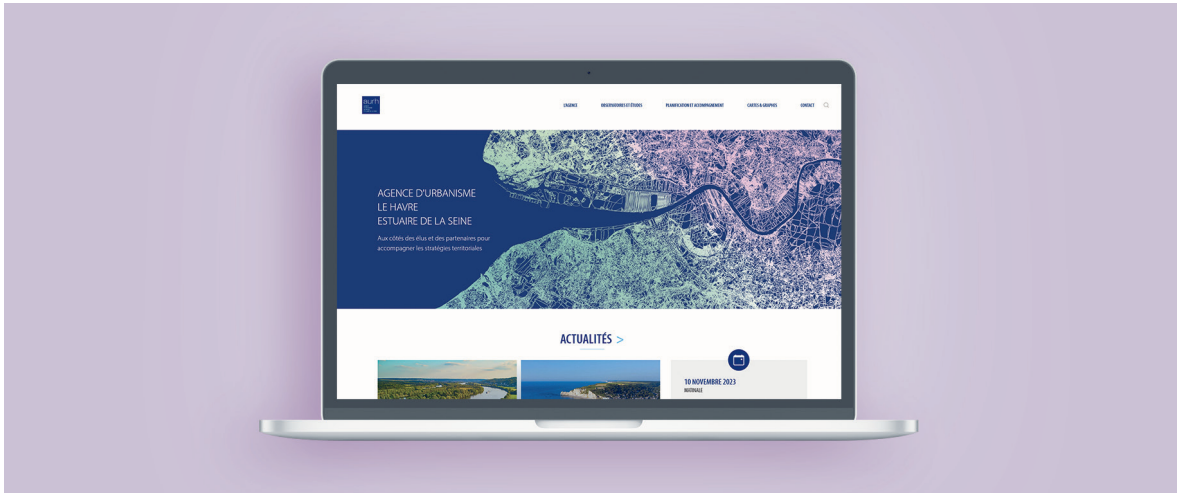
38 Découverte urbaine et architecturale de l'interface ville-port du Havre

Faire connaître le territoire et plus particulièrement l'interface ville-port du Havre, comprendre son histoire et son évolution, décrypter ses composantes urbaines et architecturales, font partie intégrante des missions de l'Agence. L'AURH partage sa connaissance des transformations majeures apparues dans cette partie de la ville depuis près de 20 ans, que ce soit en partenariat avec d'autres structures, le Port Center ou la Maison de l'Architecture de Normandie dans le cadre du festival ZigZag par exemple, ou en lien direct avec différents publics (étudiants, professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, etc.).

39 Veille, ressources documentaires et site internet

L'ensemble des travaux de l'AURH donne lieu à des livrables disponibles pour le plus grand nombre sur son site internet ou sur les réseaux sociaux (X et LinkedIn) : études, analyses, cartes, graphes, illustrations, données clés, vidéos et actualités des projets menés. Par ailleurs, l'AURH assure pour ses partenaires une veille sur l'actualité territoriale et thématique. Enfin, l'évolution du site internet de l'Agence fin 2023 constitue l'occasion de mieux valoriser ses archives, en publiant régulièrement des extraits d'études réalisées dans le passé, et qui trouvent une résonance avec l'actualité de notre territoire.

Une nouvelle version du site internet de l'AURH a été mise en ligne en 2023. Elle propose un accès facilité aux productions et publications de l'Agence, dont elle relaie également les actualités. Rendez-vous sur www.aurh.fr



L'École nationale supérieure de paysage et l'AURH organisent chaque année un atelier pédagogique mené dans le cadre du réseau paysage du CPIER Vallée de la Seine. En 2023, les étudiants paysagistes ont sillonné le littoral normand, et ont abordé les grands enjeux liés à l'environnement dans la vallée de la Seine.



L'Agence

Une équipe et des expertises au service du territoire

Max YVETOT Directeur général • Frédéric BEZET Directeur général adjoint

Céline AUBERT Urbaniste - Planification • **Zahir BANOUH** Urbaniste - Planification • **Joséphine BILLEY** Paysagiste • **Sophie CAHIERRE** Géomaticienne - Habitat et société • **Sophie CAPITAINE** Géographe-cartographe - Mobilités • **Céline CARRIER** Infographiste - Metteur en page • **Tony DANIEL DIT ANDRIEU** Architecte - Projets urbains • **Virginie DELAMARE** Chargée de gestion comptable et financière • **Brigitte FORESTIER** Secrétaire générale • **Alix GUILLEMETTE** Écologue - Environnement et biodiversité • **Élodie HAMEL** Documentaliste - Archives et réseaux sociaux • **Wendy LATTELAIS** Assistante de la direction générale • **Aurore LE ROUX** Responsable communication • **Pauline LEBAILLIF** Urbaniste - Planification • **Émilie LEBRUN** Référente tourisme et commerce • **Antoine LENORMAND** Urbaniste - Responsable planification • **Flavie LEROUX** Urbaniste - Planification • **Thierry LOCHARD** Urbaniste - Mobilités et projets urbains • **Jean-François MARY** Géomaticien - Système d'information géographique • **Léo POUPART** Architecte - Projets urbains • **Christine ROUSSEL** Assistante administrative • **Aurélié SOULIER** Sociologue - Société et démographie • **Sarah SRIKAH** Urbaniste - Planification • **Valentin TAPIN** Urbaniste-géomaticien - Habitat et numérique • **Florian VAUDOIS** Urbaniste - Portuaire, industries et énergie

Assemblée générale

】 Collectivités

EPCI

Caux Seine agglo*
Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral*
Communauté d'agglomération Lisieux Normandie*
Communauté de communes Campagne de Caux
Communauté de communes Cœur Côte Fleurie*
Communauté de communes de la Côte d'Albâtre*
Communauté de communes du pays de Honfleur-Beuzeville
Communauté de communes Plateau de Caux
Communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle*
Communauté de communes Roumois Seine
Communauté de communes Yvetot Normandie
Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole*
PETR Dieppe Pays Normand*
PETR Plateau de Caux Maritime*
Syndicat mixte du Pays des Hautes Falaises*

Communes

Le Havre*, Beuzeville, Cauville-sur-Mer, Deauville, Épouville, Épretot, Étainhus, Fontaine-la-Mallet, Fontenay, Gainneville, Gommerville, Gonfreville-l'Orcher, Graimbouville, Harfleur, La Cerlangue, La Remuée, Les Trois Pierres, Lisieux, Manéglise, Mannevillette, Montivilliers, Notre-Dame-du-Bec, Octeville-sur-Mer, Oudalle, Pont-Audemer, Rogerville, Rolleville, Sainneville-sur-Seine, Sainte-Adresse, Saint-Aubin-Routot, Saint-Gilles-de-la-Neuville, Saint-Jouin-Bruneval Saint-Laurent-de-Brèvedent, Saint-Martin-du-Manoir, Saint-Romain-de-Colbosc, Saint-Vigor-d'Ymonville, Saint-Vincent-Cramesnil, Sandouville

】 État et ses représentants

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie*
Directions départementales des territoires et de la mer du Calvados*, de l'Eure* et de la Seine-Maritime*

Membre de droit

Préfet de Région Normandie ou son représentant*

Membres avec voix consultatives

Directeur régional des finances publiques de Normandie*
Secrétaire général aux Affaires régionales de Normandie*

】 Régions et départements

Région Normandie*
Département de l'Eure*

】 Chambres consulaires

Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire*
Chambre de métiers et de l'artisanat Normandie
Chambre d'agriculture de Seine-Maritime

】 Autres membres

Agence régionale de la Santé Normandie
Alcéane
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-Maritime
Direction régionale des Affaires culturelles de Normandie
Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie
École nationale supérieure de paysage Versailles-Marseille
Établissement public foncier de Normandie*
Groupe hospitalier du Havre
HAROPA Port*
INSEE Normandie
Institut du droit international des transports
Le Havre Port Center
Logistique Seine-Normandie*
Maison de l'architecture de Normandie
Parc naturel régional des boucles de la Seine normande
Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine*
Rectorat de l'Académie de Normandie
Synerzip-LH
Université Le Havre Normandie

**Les membres de l'assemblée générale indiqués par une *
constituent le conseil d'administration de l'Agence**

Récapitulatif des actions

[Axe 1] Observer, anticiper & signaler

Observatoires

[01] Observatoire de l'habitat et du logement :

- › Le marché de l'immobilier ;
- › Le parc privé ;
- › Le parc social ;
- › Le logement étudiant ;
- › Vingt années de rénovation urbaine dans la Communauté urbaine Le Havre Métropole ;
- › Les résidences secondaires dans l'estuaire de la Seine.

[02] Observatoire de la société :

- › Le portrait socio-démographique de la ville du Havre ;
- › Les cités éducatives de la ville du Havre ;
- › Les centres sociaux de la ville du Havre ;
- › Les grands quartiers de la ville du Havre ;
- › Les jeunes actifs dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole ;
- › L'offre de soins et de santé dans l'estuaire de la Seine ;
- › L'urbanisme favorable à la santé dans l'estuaire de la Seine.

[03] Observatoire des mobilités :

- › L'utilisation des trottinettes en location libre (Lime) au Havre ;
- › Les bassins de mobilité dans l'estuaire de la Seine ;
- › Les mobilités professionnelles dans l'estuaire de la Seine ;
- › L'immatriculation des véhicules dans l'estuaire de la Seine ;
- › La desserte des sites touristiques en transport en commun et mobilités douces dans l'estuaire de la Seine ;
- › Le suivi des itinéraires cyclables et l'étude sur les haltes vélos ;
- › La mise en tourisme de l'itinérance cyclable dans l'estuaire de la Seine ;
- › Les gares et le modèle de gare en milieu rural pour le XXI^e siècle.

[04] Observatoire du foncier et de l'immobilier d'entreprise :

- › Le foncier économique ;
- › L'immobilier d'entreprise ;
- › La consommation foncière dans l'estuaire de la Seine ;
- › Les projets déjà réalisés et instructifs en matière de sobriété foncière.

[05] Observatoire de l'environnement

- › L'objectif « renaturation/désimperméabilisation » dans le cadre de la mise en œuvre du zéro artificialisation nette ;
- › Les trames noires ;
- › La mise en cohérence des stratégies nature et biodiversité et/ou des états initiaux de l'environnement des documents de planification ;
- › Les mares dans l'estuaire de la Seine ;
- › Atlas des paysages d'aujourd'hui et de demain.

Autres thématiques et autres échelles

[06] Industrie, portuaire & économie

- › Évaluation du dispositif Le Havre Ville Portuaire Intelligente ;
- › La toile du lin dans le Pays de Caux ;
- › L'emploi industriel dans l'estuaire de la Seine ;
- › L'emploi par catégorie dans l'estuaire de la Seine ;
- › L'écosystème à l'œuvre pour la décarbonation de la Vallée de Seine normande.

[07] Vallée de la Seine

- › Observation des dynamiques à l'œuvre à l'échelle de la vallée de la Seine.

[Axe 2] Éclairer, accompagner & réaliser

Élaboration des documents d'urbanisme

[08] Élaboration du PLUi et révision du SCoT de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole

[09] Révision du SCoT du Pays Plateau de Caux Maritime

[10] Révision du SCoT de Dieppe Pays Normand

[11] Élaboration du PLUi de la Communauté de communes Côte d'Albâtre

[12] Évolutions du PLUi de Fécamp Caux Littoral

[13] Évolutions du PLUi de Campagne de Caux

[14] Bilan de la DTA de l'estuaire de la Seine

[15] AMO pour l'élaboration du RLPI de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole

[16] Plan des mobilités simplifié de Campagne de Caux

Études urbaines

[17] Étude sur les Quartiers sud du Havre

- [18] Étude sur Caucriauville
- [19] Évolution de la Citadelle
- [20] Petites villes de demain... et d'aujourd'hui
- [21] Études urbaines de sites stratégiques communaux pour l'application du programme local de l'habitat dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
- [22] Accompagnement de la Communauté urbaine pour la création de belvédères, voire d'hébergements insolites, le long de l'axe Seine
- [23] Le Havre, un musée à ciel ouvert

Accompagnement d'autres politiques publiques

- [24] AMO accompagnement du déploiement du tramway dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
- [25] Accompagnement pour la mise en œuvre de l'opération Grand Site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre
- [26] AMO plan de mobilité et plan vélo dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
- [27] Bilan à mi-parcours du programme local de l'habitat
- [28] Accompagnement des membres de l'Agence dans le cadre de leurs concours de maîtrise d'œuvre
- [29] Assistance au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine pour une rencontre autour du vélo
- [30] Cartographie des déchets dans l'estuaire de la Seine

[Axe 3] Fédérer, animer & former

Animation / Réseaux - Information / formation – Communication / Veille

- [31] Coopération des agences d'urbanisme de la vallée de la Seine
- [32] Appui à la coopération des métropoles de l'axe seine : Entente axe Seine
- [33] Coopération des agences d'urbanisme normandes avec la Région Normandie
- [34] Animation des groupes de travail du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- [35] Animation des travaux du Conseil de développement de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole
- [36] Partenariat avec l'École Nationale Supérieure de Paysage
- [37] Suivi du projet professionnel des étudiants du master Urbanité
- [38] Découverte urbaine et architecturale de l'interface ville-port du Havre
- [39] Veille, ressources documentaires et site internet



aurh.fr
[02 35 42 17 88]



Réalisation & édition AURH [PA324 - 12.2023 - Conception graphique : Céline CARRIER]
Imprimerie : www.durand-imprimeurs.com